



PRATIQUES REMARQUABLES

DU RÉSEAU DEPHY

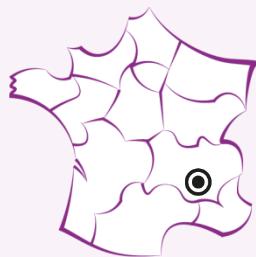


ALTERNATIVE AU DESHERBAGE PAR PAILLAGE OU ENHERBEMENT

Bioagresseurs cibles: Adventices

16/12/2020

LE CONTEXTE



Nom de l'agriculteur :
Olivier CLAPE

Nom de l'exploitation :
Domaine Auguste Clape

Département :
Ardèche (07)

Types de vins/Cépages :
AOC et VSIG, Syrah, Marsanne, Roussanne

Appellations :
AOC St Péray (10%), Cornas (62%), Côtes du Rhône (CDR) et Vin de France (VDF) (28%)

Objectifs de rendement :

AOC locales: 38/40 hl/ha, CDR &VDF: 40/45 hl/ha mais rarement atteints.

Circuit commercial :

Cave particulière

Autres ateliers :

Non

Main d'œuvre :

5 UTH permanents, 3 UTH saisonniers

SAU :

Total: 8,9 ha
SAU Vigne: 8,9 ha
Système de culture DEPHY: 8,9 ha

Autres éléments de contexte :

Mode de conduite: taille gobelet sur échalas majoritaire.

Densité/écartement: 1,10*1,10 m en coteau, en plaine 2,40*1 m. Type de sol: granitique (85%), profondeur de 50 à 150 cm, en pente parfois supérieure à 30%. Travail du sol au treuil ou à la pioche. Parcellaire plutôt dispersé dans un faible rayon.

La pratique au sein du système de culture :

Le paillage et l'enherbement sont réservés à de petites surfaces difficilement travaillables (ou uniquement à la pioche). Cela concerne certaines terrasses de 3 parcelles différentes

LA TECHNIQUE

Objectif

Alternatives au désherbage chimique autre que par piochage

Description

- Mise en place d'un paillage de laine issu d'une entreprise locale qui se sert de ses déchets pour réalisé ce paillage.

Le paillage se présente sous forme de rouleau d'1,20 m de largeur avec ou sans préparation de sol à la pioche, installé par de grandes agrafes.
Installé en mars 2019.
Coût matériaux + mise en place entre 80 000 et 100 000 Euros/ha.

- Mise en place d'un enherbement permanent de sédum, petite plante grasse que l'on trouve naturellement sur nos rochers, peu concurrentielle et peu poussante.
Semis réalisé en automne 2019 à volée de fragments de sédum récupérés aux abords de la parcelle.

Date de début de mise en œuvre
Mars 2019 pour le paillage de laine
Automne 2019 pour le sédum

Origine de la pratique et cheminement de l'agriculteur

Depuis quelques années les pratiques du domaine avaient évolué vers de moins en moins de désherbage chimique. Il restait toutefois certaines parties difficilement accessibles notamment en désherbage mécanique (utilisation de la pioche uniquement). D'où le choix de s'orienter vers des techniques innovantes et locales.



PRATIQUES REMARQUABLES



Attentes de l'agriculteur

L'objectif du viticulteur en mettant en place ce paillage de laine ou cet enherbement permanent en place est de pouvoir se passer soit de désherbage chimique soit de travail du sol à la pioche dans ces coins difficilement accessibles par les autres alternatives.

Ces attentes sont également, pour la partie réalisée au paillage, un meilleur comportement hydrique en limitant l'évaporation du sol et en conservant l'humidité après une pluie.

Concernant le paillage, le souhait est que cela perdure au minimum 3 ans sans trop se dégrader. Pour l'enherbement le maximum de temps sera le mieux tant que cela n'est pas trop concurrentiel pour la vigne.



Légende : Paillage de laine, juillet 2019

- AVANTAGES**
 - Limite l'érosion des sols.
 - Améliore l'infiltration de l'eau (sédum).
 - Conservation de l'humidité (paillage).
 - Favorise la vie du sol.
- LIMITES**
 - Mise en place progressive de petites surfaces.
 - Coût de mise en place (paillage) et utilisation d'agrafes.
 - Concurrence possible avec la vigne (sédum).

Mise en œuvre et conditions de réussite

Sédum: C'est une petite plante grasse, il faut donc avoir un sol adapté au sédum, assez pauvre sinon il se fera coloniser par les autres espèces. Le mieux est d'en trouver aux abords des parcelles et de se faire son propre semis en faisant une multitude de petits fragments qui seront ensuite semés sur sols travaillés préalablement, à l'automne, à raison de 200 à 300 g/m². Souvent il gagne rapidement le terrain par stolons.

Paillage de laine: Nous ne sommes qu'au début de test sur cette pratique. A ce jour, l'important est de mettre le sol propre avant la pose et de bien faire recouvrir les deux bandes, mettre assez d'agrafes afin que même avec le temps les deux bandes ne s'éloignent pas pour laisser passer quelques adventices.

Témoignage de l'agriculteur

« Les résultats sont assez convaincants pour le paillage de laine, reste à voir comment va évoluer la laine dans le temps, sa dégradation.

Pour le Sédum, l'implantation est longue et nous n'obtenons pas, pour l'instant, une couverture suffisante pour retenir l'humidité, par contre ça arrive tout doucement à monopoliser la place. »

Améliorations ou autres usages envisagés

Paillage de laine: trouver des agrafes biodégradables, voir des durabilités plus longues sur la tenue des paillages, réduction du coût (diminution de main d'œuvre sur le moyen terme).



VITICULTURE

PRATIQUES REMARQUABLES



LES CONSEILS DE L'AGRICULTEUR

« *Paillage à mettre en place seulement pour des petites surfaces. Prendre le temps de bien agrafier partout pour éviter l'herbe de sortir ainsi que le vent de soulever le paillage* »

Sédum: simple à installer. Il vaut mieux mettre des plaques entières plutôt que de disséminer pleins de petits bout de Sédum. »



Pour aller plus loin

Travail de la Chambre d'Agriculture du Rhône sur le sujet (texte et vidéo):

<https://extranet-rhone.chambres-agriculture.fr/actualites/toutes-les-actualites/detail-de-lactualite/actualites/lenherbement-peu-concurrentiel-des-vignes-de-fortes-pentes/>

Légende : Paillage laine Mars 2019 (photo à gauche) et paillage laine Juillet 2019 (photo à droite)



Légende : Paillage laine Juillet 2020 (photo à gauche) et paillage laine Septembre 2020 (photo à droite)



Légende : Sédum Mars 2020



Légende : Sédum Septembre 2020



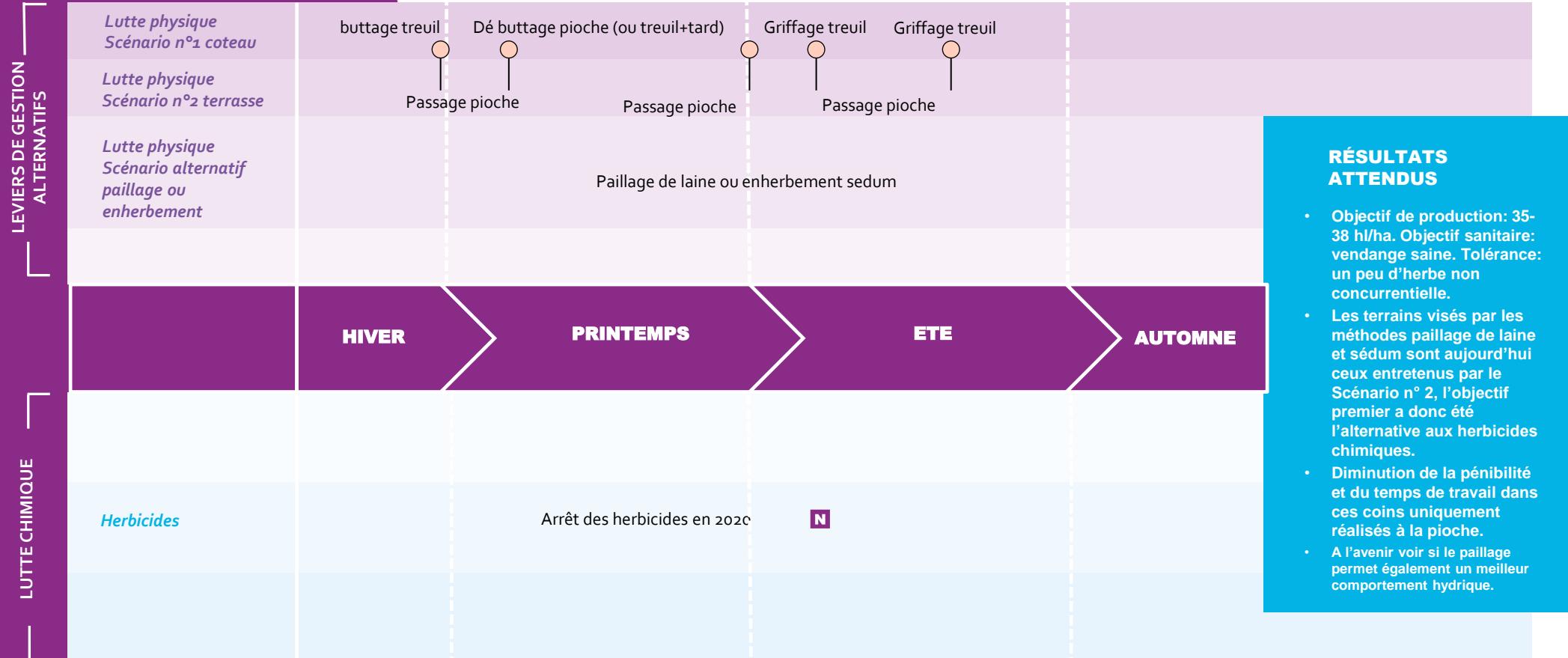
Crédit photo :
Amandine Fauriat



VITICULTURE

PRATIQUES REMARQUABLES

LA PRATIQUE AU SEIN DE LA STRATEGIE DE L'AGRICULTEUR



COMMENT LIRE CETTE FRISE ?



Cibles adventices



Ce qui a changé



VITICULTURE

PRATIQUES REMARQUABLES



Retrouvez d'autres fiches pratiques remarquables et toutes nos productions sur :

www.ecophytopic.fr

Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'environnement, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la biodiversité.



INDICATEURS DE RÉSULTATS

	Niveau de satisfaction/ performance	Commentaires de l'agriculteur
Maîtrise des adventices avec Séдум		Espérait mieux.
Coût Séдум		Très faible donc très bien.
Temps de mise en place Séдум		Rapide et simple.
Maîtrise des adventices avec Paillage		Très satisfaisante pour l'instant.
Coût Paillage		Très élevé surtout la mise en place.
Temps de mise en place Paillage		Longue et fastidieuse mais une fois que cela est BIEN fait, ça tient bien.
Charges de mécanisation		Aucune.
Carburant		Aucun, à part pour approcher le matériel en 4x4.

Niveau de satisfaction de l'agriculteur

Non satisfait Moyennement satisfait Satisfait

Ce que retient l'agriculteur

« C'est toujours intéressant de tester d'autres solutions. Il n'y aura jamais la solution parfaite mais plutôt plusieurs à combiner et à adapter.

Très belle surprise pour le paillage laine, ça garde très bien l'humidité. Reste à faire baisser le coût de la matière première si plusieurs vignerons ou maraîchers (très intéressant je pense), s'y mettent aussi. »

L'AVIS DE L'INGÉNIEUR RÉSEAU DEPHY

Paillage: A ce jour la pratique est assez nouvelle, les objectifs sont atteints en terme de limitation des adventices sur 2 années, il faudra attendre de voir à l'avenir le comportement de la vigne et la dégradation du matériau.

L'autre objectif est également pouvoir observer ou non un meilleur comportement des vignes paillées par rapport à un stress hydrique. A ce jour, pas de différences notables entre les différentes parties.

Séдум: Cette petite plante a déjà fait ses preuves sur les terroirs de Condrieu et Côte Rôtie un peu plus au Nord de chez nous. Aujourd'hui il a l'air de bien s'implanter sur les terrasses sur lesquelles Olivier l'a installé. Dans le futur il nous reste à estimer si il n'apporte pas une concurrence trop forte à la vigne.

Amandine FAURIAT, Chambre d'Agriculture de l'Ardèche

amandine.fauriat@ardeche.chambagri.fr